

# Urgence de l'appropriation sociale

Session du Samedi 13 février 2016

Nous assistons à une offensive sans précédent du patronat contre les acquis du salariat. Face à cela, le mouvement social reste sur la défensive. L'impossibilité de lier les luttes d'aujourd'hui à la perspective d'un au-delà au capitalisme est sans doute ce qui explique cette incapacité d'amorcer une quelconque contre-offensive.

De nombreuses luttes sociales contemporaines portent « en creux » la question de la propriété comme condition nécessaire de l'existence pour des entités économiques, souvent productives et industrielles, sacrifiées sur l'hôtel du profit. Ainsi, « les Goodyear », les Arcelor-Mittal », « les Fralib », « Les Pilpa » ou Hélio Corbeil, pour ne citer que les plus médiatisés, ont contesté, chacun à leur façon, le droit de propriété au nom du droit à l'activité. Certains ont réclamé la nationalisation alors que d'autres ont cherché à s'engager dans la voie coopérative...

Des travaux du séminaire mené en commun sur l'appropriation sociale, nous tirons l'enseignement que les formes expérimentées – propriétés étatiques comme coopératives – ont démontré leurs limites. L'étatisation ne débouche ni sur une appropriation réellement collective ni sur l'émancipation. Quant à la mise en coopérative, elle limite la plupart du temps son ambition à un « périmètre local » sans afficher une volonté de contribuer à la transformation globale de la société. Il nous apparaît que l'appropriation sociale passe par une multiplicité d'approches combinant socialisation des revenus, socialisation des financements et intervention des parties prenantes.

N'est-il pas temps de réunir les conditions pour faire de l'appropriation sociale un thème idéologique récurrent au sein de l'ensemble de la société ? Nous vous proposons une séance de travail le samedi 13 février qui sera un point d'étape dans le cadre d'un séminaire qui existe depuis 2013. Quatre points seront à l'ordre du jour :

1. Quelle socialisation par les revenus ?
2. Quelle socialisation par le financement ?
3. Quels pouvoirs des parties prenantes ?
4. Que manque-t-il pour passer de la coopérative à l'appropriation collective et où sont les obstacles ?

Pour chacun de ces points, l'accent sera mis sur des propositions qui pourraient être mises immédiatement en avant tout en préfigurant un horizon anticapitaliste à portée de main. Cette séance de travail permettra de définir un calendrier de travail pour les prochains mois.

**Samedi 13 février 2015 de 9h30 à 16h30**  
**à l'Union Syndicale Solidaires, 144 Bd de la Villette, 75019 Paris**  
**1<sup>er</sup> escalier gauche après le portail, 3<sup>e</sup> étage.**

Pour prévoir le nombre de repas (à charge des participants mais prix raisonnable), merci de vous inscrire auprès de [infos@autogestion.asso.fr](mailto:infos@autogestion.asso.fr)

Séminaire précédemment co-organisé par : ANECR, Association Autogestion, Cidefe, Espaces Marx, Fondation Copernic, Fondation Gabriel Péri, OMOS, Union syndicale Solidaires

**Les auditions précédentes du séminaire :**

Sylvie Mayer et François Longéras nous ont permis de dresser l'état des lieux en ce qui concerne la bataille législative sur le droit de préemption des salariés en cas de cession et sur l'Economie sociale et solidaire.

Pierre Dardot est venu tracer la perspective politique que constitue le Commun, un ressource définitivement débarrassée de la notion de propriété, qu'elle soit publique ou privée, et gouvernée par les parties prenantes.

Daniel Lescornet est venu interroger le concept d'Economie sociale et solidaire en tant qu'alternative au capitalisme et a regretté l'absence de stratégie des partis politiques de gauche à son égard.

Bernard Friot a défendu son concept de Salaire universel dans lequel celui-ci ne sera plus que la seule rémunération possible, basée sur un système de grades attachés à la personne et indépendante du comportement de l'unité économique dans laquelle on travaille.

Pierre-Yves Chanu, de la CGT, est venu parler des propositions de la CGT en termes d'outils financiers pour faciliter les reprises d'entreprises par les salariés. Il a notamment parlé d'une proposition de livret E et de mobilisation de l'épargne salariale.

Paul Ariès est parti du constat actuel de crise de la démocratie pour y opposer les expériences actuelles qui tendent au contraire à rendre la parole aux citoyens. Il a brossé des pistes permettant d'envisager un renouveau de la démocratie dans un environnement d'égalité sociale et politique.

Yves-Claude Lequin, Eric Schoonejans et Jacques Michelet sont intervenus lors d'une table ronde destinée à discuter des rapports possibles et réciproques entre la recherche publique et l'Economie sociale et solidaire. Ils ont respectivement interrogé l'apport des citoyens dans l'orientation donnée aux programmes scientifiques, l'apport et les problèmes de l'agro-écologie, et l'incidence de la révolution informationnelle sur l'Economie sociale et solidaire.

Jean-Numa Ducange, historien, a évoqué quelques expériences historiques d'appropriation sociale de 1789 à 1920. Il a choisi de traiter de la révolution française et la question de la propriété, de l'idée d'association dans la révolution de 1848, des relations entre partis, syndicats et mouvement coopératif et de l'émergence des conseils ouvriers en 1905 en Russie.

Catherine Samary a choisi d'interroger l'autogestion sur les enjeux de pouvoirs en cherchant à dépasser l'opposition traditionnelle entre droits individuels et approches d'ensemble. En partant d'une conception de l'autogestion comme droit de base accordé à tous ses citoyens, elle a mis l'accent sur la centralité d'une reformulation des luttes autogestionnaires à partir des Communs.